

## Edito

### — Outils pour la mise en œuvre de la directive IPPC

La directive 96/61/CE, codifiée et modifiée par la directive 2008/1/CE du 15 janvier 2008 relative à la prévention et la réduction intégrées de la pollution, dite directive IPPC, exigeait qu'à compter du 30 octobre 2007, les Etats membres de l'UE aient procédé à une actualisation des autorisations d'exploiter les installations qu'elle vise. L'actualisation de ces autorisations doit être réalisée en prenant en compte des meilleures techniques disponibles (MTD), Best Available Technology (BAT) ou BREF = B(AT) REF(ERENCE) en anglais.

L'arrêté ministériel du 29 juin 2006 modifié impose aux installations classées existantes au 31 octobre 1999 concernées de produire un bilan de fonctionnement environnemental. Sur cette base, l'inspection des installations classées propose au préfet, s'il y a lieu, des prescriptions complémentaires à imposer à l'exploitant d'une telle installation afin qu'elle soit conforme aux critères des BREF.

A ce jour, il existe 31 BREF. Il s'agit de documents assez complexes en anglais, élaborés au niveau européen dans le cadre d'un processus de concertation entre les représentants de l'administration et ceux du monde industriel. Le ministère chargé de l'écologie et du développement durable a fait traduire ces BREF, accompagnés pour certains d'un résumé technique avec des liens hypertextes permettant d'accéder directement au texte intégral. Ces documents constituent des outils pratiques à la disposition des industriels sur le site internet : [www.aida.ineris.fr](http://www.aida.ineris.fr)

Par ailleurs, ces documents ainsi que de nombreuses informations sur les installations classées sont également disponibles sur le site :

[www.installationsclassées.ecologie.gouv.fr](http://www.installationsclassées.ecologie.gouv.fr)

Jean-Claude KOENIG DRIRE Ile-de-France  
Contact : [jean-claude.koenig@industrie.gouv.fr](mailto:jean-claude.koenig@industrie.gouv.fr)

## Agenda

### — Journée d'information sur le bilan carbone™ proposé par l'ADEME

L'ADEME propose aux entreprises une journée d'information sur le bilan carbone, le 4 septembre 2008 à Paris. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

### — Colloque "Filières et Recyclage" les 21 et 22 octobre 2008

L'optimisation des filières déchets à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) et le développement du recyclage constituent les thèmes directeurs du colloque "Filières et Recyclage" qui réunit, tous les 2 ans les différents acteurs impliqués dans la gestion et le recyclage des produits en fin de vie à Paris, les 21 et 22 octobre. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## Actualités

### — Guide pratique des substances toxiques dans les eaux douces et littorales du Bassin Seine Normandie

L'agence de l'eau a édité un guide pratique sur les substances toxiques à destination des acteurs de l'eau. Ce guide présente les principales familles de substances chimiques toxiques et écotoxiques. L'accent est mis sur les plus persistantes, les bioaccumulables, celles produites ou utilisées dans le Bassin et celles susceptibles d'affecter le milieu aquatique. Il évoque également leur toxicité et leur écotoxicité sur l'homme et l'environnement, les principaux usages et émetteurs dans le bassin Seine-Normandie, l'exposition humaine à ces substances, ainsi que le contexte technique et réglementaire.

[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)

### — Dossier REACH

Dans le cadre de l'ouverture le 1<sup>er</sup> juin 2008 de la phase de pré-enregistrement un nouveau dossier relatif à REACH fait le point sur les notions essentielles du règlement. [www.environnement.ccip.fr](http://www.environnement.ccip.fr)

### — Etude sur le Financement du service public d'élimination des déchets en Ile-de-France : Bilan 2006

L'ORDIF a dressé un premier bilan francilien du financement du service public d'élimination des déchets sur l'année 2006. Ainsi, l'ORDIF présente dans cette étude les différents constats sur le panel des leviers de financement pour la gestion des déchets en Ile-de-France. [www.ordif.com](http://www.ordif.com)

### — Les nouvelles règles générales d'attribution et de versement des aides financières de l'ADEME

L'ADEME a souhaité, à des fins de simplifications administratives et d'allègement de ses procédures, formaliser un ensemble de règles générales cohérentes qui découlent du caractère public de ses aides. Ainsi, les bénéficiaires disposent d'un cadre juridique clair et opposable, garant d'une sécurité juridique partagée, qui définit notamment les conditions d'attribution et les modalités de versement des aides accordées. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

**L'équipe du CIEPE vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre.**

Le CIEPE est un réseau placé sous le parrainage de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui rassemble les partenaires suivants :

